



RAPPORT DU JURY

Session 2023

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

1. Préambule :

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve de français, notée sur 20, comporte trois parties notées respectivement sur 6, 4 et 10 points. Les commissions de correction sont composées de binômes inter-degrés : un personnel du 1^{er} degré et un professeur du 2nd degré (collège). Cette double correction, ce regard croisé permet de garantir une équité pour les candidats et la plus grande objectivité grâce à une harmonisation très étroite. Durant cette session, 1245 copies ont été corrigées.

Moyennes obtenues pour la session 2023 :

CRPE public externe	CRPE privé externe	CRPE public 3 ^{ème} concours	CRPE public 2 nd concours interne
11,19	10,90	9,81	10,41

2. L'épreuve :

L'épreuve écrite d'admissibilité de français dure 3 heures et vise à « évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue » mais aussi leur capacité à développer une réflexion construite. Depuis la session 2023, en lien avec le texte proposé, la première partie est consacrée à la langue, la deuxième au lexique et à la

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

compréhension lexicale tandis que la dernière consiste en un développement organisé autour d'une question.

⇒ Quelques remarques générales :

Moyenne obtenue pour les 4 concours : 10,57/20

Les notes s'échelonnent de 0,25 à 19,25.

Si le jury peut regretter le nombre peu important d'excellentes copies, il faut noter que peu de copies sont indigentes : tous les exercices sont traités avec sérieux, manifestant un investissement remarqué dans la préparation du concours. L'écart des notes s'explique par la différence entre des candidats bien préparés à l'épreuve et des candidats aux connaissances mal assurées, notamment dans la partie de l'étude de la langue avec des réponses imprécises, des confusions importantes quant aux natures de mots ou aux fonctions. De trop nombreuses copies témoignent encore de faiblesses quant à la qualité de l'expression écrite (orthographe, syntaxe, graphie).

La gestion du temps participe à la réussite de l'épreuve : or de bons candidats montrent une difficulté dans cette gestion du temps : déséquilibre de réponses trop développées au détriment d'autres questions, des réponses automatiques sur le modèle des années précédentes sans lecture précise des consignes, développement déséquilibré voire inachevé de la réflexion.

⇒ Première partie de l'épreuve : Étude de la langue (sur 6 points)

Moyenne obtenue pour les 4 concours : 3,32/6

Les notes s'échelonnent de 0 à 5,75.

Les notions de grammaire étaient, encore cette année, traditionnelles et ne posaient pas de difficultés majeures : un exercice sur les modes, temps, et la valeur d'emploi de quatre verbes, un exercice d'identification de trois propositions et des liens qui régissent leur relation, un exercice visant à l'identification de la nature, fonction de deux pronoms et de leur référent, une tâche de réécriture avec le passage du sujet au pluriel, une question sur la nature et la fonction de deux adjectifs, une réécriture avec une expansion du nom d'une autre nature.

Concernant cette première partie, les attentes des correcteurs étaient organisées autour des compétences suivantes :

- Capacité à lire de manière précise les questions posées et à répondre à l'ensemble de la consigne de manière organisée ;
- Capacité à mobiliser des connaissances sur la langue ;
- Capacité à utiliser ces connaissances à bon escient, en réponse précise à la question posée.

De nombreux candidats ont fait montre d'une préparation très sérieuse, d'une grande rigueur dans leurs analyses et de connaissances solides, essentielles pour des enseignants dont la mission future sera d'enseigner la langue aux jeunes élèves.

Afin de guider les futurs candidats au CRPE, voici toutefois quelques points de vigilance relevés par les correcteurs dans les différentes copies.

De trop nombreux candidats répondent aux questions au-delà de ce qui est demandé (sujet, personne et l'infinitif pour les verbes, genre et nombre pour les adjectifs), au détriment quelquefois d'un élément obligatoire de la réponse, en déployant une terminologie qu'ils ne maîtrisent pas ou mal. La grammaire semble travaillée, parfois apprise sans être véritablement comprise. Certaines copies ont été pénalisées par une connaissance imparfaite du vocabulaire d'analyse grammaticale plus que par une méconnaissance de la langue.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Les candidats les plus faibles restent dans une analyse de texte qui ne s'appuie pas sur les outils grammaticaux ou alors les catégories grammaticales sont mélangées : les pronoms « y » et « dont » sont pris pour des prépositions, les conjonctions sont perçues comme des prépositions, des prépositions deviennent des adverbes ou des conjonctions ... De même, l'identification des fonctions reste problématique, très souvent la fonction d'un mot est indiquée sans lien avec le référent : « COI ». Plus inquiétant, les référents des pronoms ne sont pas toujours trouvés, ce qui compromet la lecture même du texte.

La première question attirait l'attention des candidats sur des verbes. Beaucoup ont omis un des trois éléments à donner (modes, temps, emploi). Les valeurs des temps sont peu maîtrisées, ce qui a pénalisé la question de conjugaison. Si le verbe « est né » a souvent bien été identifié comme un passé composé de l'indicatif à valeur accomplie dans le passé, le conditionnel présent de l'indicatif « serait » a été confondu avec un imparfait de l'indicatif et sa valeur éventuelle mal perçue. Les deux derniers verbes, « existait », imparfait de l'indicatif à valeur descriptive, « sert », présent de l'indicatif à valeur d'énonciation ou de vérité générale, ont été mieux analysés. Les réponses présentées sous forme de tableau permettent davantage de clarté et des propos moins redondants

La deuxième question concernait les propositions qu'il fallait dans un premier temps délimiter pour ensuite caractériser leur agencement. Il est à noter que c'est, comme les années précédentes, le type de question qui est le moins bien maîtrisé. Certains candidats ne s'appuient pas sur le repérage verbal pour délimiter les propositions. Ainsi, on a pu trouver un morcellement de la 1^{ère} proposition en une multitude de propositions « découpées » à l'aide des virgules. Les confusions entre les notions de juxtaposition et coordination ont été fréquentes. De même, plusieurs candidats ont bien repéré le lien de coordination entre les deux propositions indépendantes mais parlent de propositions juxtaposées et coordonnées, en justifiant leur réponse par la présence d'une virgule avant la conjonction de coordination. Les copies les plus faibles relevaient les mots de liaison sans donner clairement le lien entre les propositions, confondaient proposition principale et proposition subordonnée alors que la nature des propositions n'était pas demandée. Ainsi, la délimitation des propositions et l'identification des liens entre elles donnent lieu à des incohérences, témoignant d'une maîtrise insuffisante de ces notions. Des réponses allant du général vers le particulier ont aussi été appréciées : *« Il y a autant de propositions qu'il y a de verbes conjugués. Dans cette phrase complexe, il existe trois propositions, les deux premières propositions indépendantes sont coordonnées et la dernière est subordonnée »*.

La troisième question invitait les candidats à indiquer la nature, la fonction et à trouver le référent de deux pronoms. La plupart du temps il a manqué la nature complète du pronom : le candidat indique bien « pronom » (nature pour rappel donnée dans la consigne) mais rarement adverbial pour le « y » et relatif pour « dont », très souvent confondu avec une conjonction de coordination. Pour la fonction, de nombreuses erreurs sont notées : la fonction de sujet à la place de COI du verbe prendre par exemple pour « y ». L'absence de référent pénalise les candidats puisque la fonction d'un mot est toujours liée à un autre mot : le pronom adverbial « y » est COI du verbe prendre, « dont » est complément du nom de « battants ». Enfin, le référent est oublié trop souvent : « y » renvoie d'« autres vies » tandis que « dont » a pour référent « la porte médiévale ».

La quatrième question portait sur la réécriture au masculin pluriel d'un passage : c'est un exercice qui a été réussi avec l'accord des verbes avec les sujets au pluriel, les deux adjectifs, « attentifs » et « tranquilles » ont bien pris aussi les marques du pluriel. Les copies les plus faibles ont accordé « bon » et ont oublié l'accord d'« appartenaient » avec « des bébés ». Elles ont aussi remplacé « lui » par « leur(s) ».

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Dans la cinquième question, les expansions du nom sont dans l'ensemble plutôt bien maîtrisées. Ainsi, l'analyse de la nature et la fonction des adjectifs qualificatifs épithètes a été facilement trouvée et la proposition d'une expansion d'autre nature a été plutôt réussie.

🔗 Conseils aux futurs candidats pour cette première partie :

- Bien lire la question et veiller à répondre à toute la question en cas de consigne complexe.
- Présenter clairement les réponses : la forme du tableau est très appréciée par les correcteurs et témoigne plus commodément de la qualité du raisonnement grammatical.
- Parfaire ses connaissances grammaticales en fréquentant, pendant l'année de préparation, une grammaire universitaire ainsi que la terminologie grammaticale publiée par Eduscol.

⇒ Deuxième partie de l'épreuve : lexique et compréhension lexicale (sur 4 points)

Moyenne obtenue pour les 4 concours : 2,60/4
Les notes s'échelonnent de 0 à 4.

La morphologie lexicale était l'objet de la première question : il fallait analyser la formation des adjectifs « inachevé » et « inadapté ». La formation des adjectifs par dérivation n'était pas attendue mais elle a souvent été mentionnée et il faut noter que la terminologie est connue de candidats : « préfixe privatif, radical, base verbale, affixe ». Le radical *adapt-* ou *achev-* auquel le suffixe *-é* est ajouté afin de former le participe passé employé comme adjectif (appelé « adjectif participe ») a été repéré par peu de candidats. Ce n'était pas non plus attendu mais cette analyse témoigne de la rigueur du candidat et de sa capacité à présenter cette démarche à ses futurs élèves. L'analyse du sens des adjectifs qualificatifs a été réussie. Quelques propos fins et nuancés ont pu commenter l'emploi de ces adjectifs par la narratrice à la recherche du mot juste, du mot le plus objectif possible pour qualifier « l'enfant » et qui évacue « inachevé » connoté péjorativement au profit d' « inadapté ».

La deuxième question demandait aux candidats de caractériser le discours porté sur l'enfant. Le point de vue dépréciatif à travers le lexique péjoratif a été bien repéré, en raison de l'écart par rapport à la « norme ». Il est dommage que le lien entre remarque morphologique de la première question et sens n'ait pas été fait. Ainsi les candidats n'utilisent-ils pas le préfixe *-in*, repéré dans la première partie de la question, pour expliquer le sens des mots en contexte. Si l'effort de commentaire a été apprécié chez quelques candidats, il est à noter la maladresse du commentaire, à l'image de la dernière question.

Celle-ci visait à commenter l'emploi du lexique de la mer, peut-être le verbe de la consigne a-t-il dérouté les candidats. Ainsi, le commentaire des exemples n'est pas toujours perçu comme une analyse du texte mais comme une reformulation paraphrastique des exemples. Les appuis du texte et le lexique de la mer n'ont pas toujours été exploités de manière pertinente : « *le lexique de la mer fait apparaître qu'il doit y avoir beaucoup d'eau dans le paysage* » ; « *le voyage a dû être dur* ». Beaucoup de candidats en sont restés au constat sans analyse éclairée ou même en sont restés à la sémantique explicite, éludant les dimensions implicites et symboliques. En revanche, les meilleures copies ont fait l'effort d'aller au-delà d'un simple relevé du champ lexical de la mer (« chaloupé », « roulis », « vague », « mousseuses », « écume », « grondement d'océan », « tempêtes ») ou de la métaphore filée et ont développé une interprétation pour expliquer ce rapprochement entre le paysage de montagne et la mer. En effet, la mise en parallèle des éléments est au service de la sensation de perte de repères, de malaise et de danger. Le trajet jusqu'à la ferme est long et difficile. Ce parcours marque un contraste par rapport au havre de paix au sein duquel l'enfant grandit. Symboliquement, l'extérieur est perçu comme une menace

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

comme le sera le regard des personnes extérieures à l'espace familial. La cour de la maison, l'intérieur est un havre de paix, une « île protégée ». Dans les deux cas, on retrouve une sensation de danger provenant de la nature qui fournit également l'abri. Quelques candidats, les meilleurs, ont relevé ce paradoxe : la montagne inhospitalière est un danger mais aussi une source de protection. Quant aux « tempêtes » à venir, ce sont peut-être tous les obstacles liés au handicap, à l'écart par rapport à la norme, autant d'obstacles à franchir. Rares ont été les candidats qui ont commenté la poéticité du passage qui transforme un paysage de montagne en paysage marin avec ce jeu sur la polysémie et cette écriture qui file la métaphore. Trop souvent, les candidats se sont contentés d'un simple relevé de mots, confondant comparaison et métaphore.

⇒ Troisième partie de l'épreuve : réflexion et développement (sur 10 points)

Moyenne obtenue pour les 4 concours : 4,80/10
Les notes s'échelonnent de 0,5 à 10.

Rappel du sujet :

« À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme. Votre réflexion sera structurée et argumentée. »

On n'attendait pas des candidats, dans le temps imparti, qu'ils produisent une composition de type dissertation mais plutôt une réflexion structurée, en plusieurs paragraphes, amenée par une introduction, achevée par une conclusion et illustrée d'exemples.

Le sujet était volontairement ouvert. Il invitait à interroger toutes sortes de normes : norme sociale, sociétale, individuelle... sans le limiter à la question du handicap. Il permettait de sonder la place que tiennent celles-ci dans la construction et la vie de l'individu.

La norme peut se définir comme un « principe directeur qu'on tire de l'observation du plus grand nombre », « état habituel, régulier conforme à la majorité des cas », « le type le plus fréquent étant considéré comme idéal avec jugement de valeur », ou encore « règle, principe auquel on doit se référer pour juger ou agir » (définitions du CNRTL).

Les caractérisations possibles de cette relation à la norme étaient nombreuses : une relation nécessaire, constructive, étouffante, discriminante, stimulante quand on dépasse la norme ...

Les attentes des correcteurs étaient organisées autour des compétences suivantes :

- Capacité à prendre en compte le sujet, à définir les enjeux de la question et à développer une argumentation qui repose sur le texte proposé à l'étude ;
- Capacité à mobiliser des connaissances au service de l'élargissement de la question ;
- Rédaction claire, précise et organisée.

Sur la première compétence :

La notion de « norme » a souvent été mal comprise ou définie, ce qui a empêché une réflexion poussée. La preuve en est que le mot norme a été répété avec excès, comme si les candidats ne voulaient risquer ni synonyme, ni périphrase, de peur de montrer qu'ils hésitaient sur le sens réel du terme. Ainsi, la consigne, mal analysée, a donné lieu à des développements trop généraux et souvent binaires : nécessité d'être dans la norme ou au contraire hors norme. Les réflexions ne pouvaient progresser car les candidats répétaient la même idée : « *La norme c'est ce qui est normal, la norme c'est important, on est anormal si on n'est pas dans la norme, ce n'est pas normal* »

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

de ne pas être dans la norme... ». Or la norme peut se définir comme un « principe directeur qu'on tire de l'observation du plus grand nombre », « l'état habituel, régulier, conforme à la majorité des cas », « le type le plus fréquent étant considéré comme idéal avec jugement de valeur », ou encore « la règle, le principe auquel on doit se référer pour juger ou agir » (définitions du CNRTL).

Souvent, par mimétisme avec le texte support, la réflexion est restée dans le champ du handicap or le sujet était volontairement ouvert. Il invitait à interroger toutes sortes de normes : norme sociale, sociétale, individuelle... sans le limiter à la question du handicap. Il permettait de sonder la place que tiennent celles-ci dans la construction et la vie de l'individu.

Peu de copies ont problématisé et ont répondu à la question de la relation de l'homme à la norme : une relation nécessaire, constructive, étouffante, discriminante, stimulante quand on dépasse la norme ... Plusieurs arguments pouvaient être avancés :

➤ *La norme est indispensable à la société. Elle construit.*

- Toute société est fondée sur des normes, des lois, des règlements qui permettent de vivre ensemble.
 - Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, constitution, code civil, règlement intérieur, mais aussi normes de sécurité, de construction ...
 - Normes informelles et sociales pour appartenir à un groupe, être reconnu et accepté.
- L'individu est plus ou moins modelé par des références qui incarnent une norme
 - Des personnages issus de fictions (séries, cinéma, littérature...) peuvent jouer sur la construction de personnalités.
 - Des personnalités peuvent influencer sur l'individu, imposer leur norme.

➤ *La norme peut révéler, par effet de contraste, l'individu.*

- Les héros, les grandes figures sortent souvent de la norme : Roland, Jeanne d'Arc, Napoléon, De Gaulle, Gandhi, Armstrong, Pasteur...
- Dans la réalité, les héros du quotidien qui affrontent des situations hors normes sont nombreux comme les pompiers ou les soignants et peuvent fluctuer selon les époques. Ainsi, lors du confinement, les soignants ont été élevés au rang de héros nationaux.
- L'individu extra-ordinaire peut susciter une fascination.

➤ *La norme peut étouffer l'individu.*

- Poids de l'éducation qui dans certains cas peut nuire à l'épanouissement de l'individu.
- Poids des normes sociétales : modèles de vie, modèles professionnels qui influencent parfois inconsciemment nos choix.
- Poids des normes dans la création artistique relayé par les critiques et le public.

➤ *La norme peut rejeter l'individu et être violente.*

- L'individu qui échappe aux normes par son physique ou son mode de vie : les personnes en situation de handicap, les personnes considérées comme trop grosses, grandes, petites...
- L'individu qui échappe aux normes locales par sa culture : exemple du racisme
- Les dystopies du XXe et XXIe siècle illustrent une des formes les plus radicales de violence liée à l'établissement d'une norme politique : 1984 de Orwell, *Fahrenheit 451* de Bradbury, *Le Meilleur des mondes* d'Huxley, *La Servante écarlate* de Margaret Atwood... L'histoire et l'actualité regorgent d'exemples d'imposition violente d'une norme à l'ensemble d'une population.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Sur la deuxième compétence :

L'item qui a le plus pénalisé les candidats est « la mobilisation des connaissances et lectures au service de l'élargissement de la réflexion ». Une grande majorité de candidats n'utilise aucune autre référence culturelle que celle du texte du sujet. De nombreuses copies sont donc restées fondées sur l'extrait de Clara Dupont-Monod et sur la question du handicap. Quand sont présentes une ou deux références, il manque soit le nom de l'œuvre, soit celui de l'auteur ...

Les meilleures copies se signalent par la justesse et la diversité des exemples choisis et analysés, avec des références souvent nombreuses et diverses, empruntées à la littérature, à l'histoire, au cinéma voire à la sociologie. Des exemples variés, tirés d'œuvres classiques ou contemporains, montrent le questionnement de grands auteurs sur cette notion de « norme » sans la limiter au handicap. Certains candidats ont ainsi su faire dialoguer avec bonheur des références aussi diverses que *Cyrano de Bergerac*, *Les Liaisons dangereuses*, *Notre-Dame de Paris*, *Into the Wild*, *Rain Man*, *Edward aux mains d'argent* ... Des devoirs ont manifesté une réelle capacité à s'approprier le sujet et à élargir le propos. : « Certains enfin souhaitent à tout prix se détacher de cette norme, par refus des conventions sociales, par désir de liberté, par intérêt égoïste parfois, comme le personnage de *Dom Juan* de Molière qui choisit de vivre ses désirs comme il le souhaite, au mépris des règles ». Des exemples tirés de la culture populaire ont pu également étayer judicieusement les propos des candidats. Ainsi, « Les rencontres du Papotin », émission de France 2 qui donne la parole à des journalistes handicapés montre la sensibilité de ces journalistes atypiques bien souvent directs envers les invités et dont la sincérité invite à la franchise et à la confession. L'art, que ce soit le cinéma ou la peinture, ont eux aussi fourni des exemples pertinents. Enfin, quelques copies ont fait montre d'une culture juridique : la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, les textes sur l'inclusion à l'école en lien avec leur future mission : « *il est important de comprendre l'impact que peut avoir la norme sur les relations humaines. [...] Ainsi, il sera nécessaire à l'enseignant d'instaurer un cadre et donc des normes pour assurer la sécurité morale, physique et affective des élèves tout en veillant à l'inclusion de tous les élèves.* »

Sur la troisième compétence :

Les candidats s'efforcent, dans l'ensemble, de proposer une réflexion construite avec une introduction, différentes parties pour développer les idées et une conclusion. La construction est le plus souvent bien visible grâce à une présentation soignée sur la copie : paragraphes, alinéas, sauts de lignes entre les parties. Les introductions réussies étaient souvent celles qui problématisaient et prenaient appui sur les réponses aux questions des deux premières parties, notamment celles du lexique. Le mot « *Inadapté* » et son analyse permettaient d'interroger fluidement la notion de « norme » et d'interroger la notion de relation, au cœur du sujet. Toutefois les idées s'enchaînent trop souvent de façon abrupte ; elles ne sont pas souvent reliées par des connecteurs logiques, le plan annoncé dans l'introduction n'est pas toujours suivi dans l'ensemble du devoir, les parties sont souvent déséquilibrées et le raisonnement trop binaire, louant ou condamnant la norme.

De surcroît, on rappelle l'absolue nécessité d'une maîtrise satisfaisante de la langue pour de futurs professeurs des écoles. Outre l'importance de rédiger une copie lisible, les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui auront en charge d'apprendre la langue à de jeunes élèves. Le jury remarque une déficience syntaxique dans la rédaction des copies : parataxe, barbarismes, absence de fluidité dans la construction syntaxique, abus de phrases averbales. La langue est parfois très familière (adresses au correcteur, abus des questions rhétoriques...). Quelques copies révèlent des lacunes importantes en orthographe : trop nombreuses négligences sur les accords grammaticaux. La ponctuation manque de rigueur.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Sur le plan sémantique et lexical, choisir le mot juste témoigne de la clarté de la pensée. La syntaxe, par l'agencement des mots et des propositions, souligne la capacité du candidat à organiser sa pensée. Les correcteurs ont noté la propension à multiplier les phrases brèves (parfois nominales) au détriment de phrases plus complexes où seraient formulés des liens logiques. De même, les phrases sont mal segmentées, des subordonnées sont sans principale dans la phrase... Sur le plan orthographique, on déplore encore un écart important par rapport à la norme : les accords au sein du GN sont régulièrement oubliés. A contrario, les meilleures copies font preuve d'une belle aisance à l'écrit.

🔗 Conseils aux futurs candidats pour cette troisième partie :

- Parfaire sa culture générale tout au long de l'année pour pouvoir appuyer sa réflexion sur des exemples en lien avec le sujet. Cela permettra au candidat de recenser, avant la rédaction, des exemples qui peuvent illustrer pertinemment ses propos et d'équilibrer ses propos entre texte-source et références personnelles.
- Prendre le temps de bien lire le sujet pour repérer les mots-clés.
- Suivre le plan quand il est suggéré, sinon, veiller au brouillon à organiser son propos et à le structurer à l'aide de liens logiques. Sur sa copie, marquer les paragraphes de manière claire et précise : saut de ligne, alinéa.
- Être vigilant sur l'introduction et la conclusion qui sont des moments forts auxquels il faut accorder toute l'attention qui s'impose. La conclusion doit être l'aboutissement de la réflexion et témoigner de la progression de cette dernière. Il est nécessaire d'élaborer une conclusion qui ne se limite pas à une phrase, au terme d'un parcours réflexif. Quant à l'introduction, elle doit clairement identifier l'enjeu du sujet, annoncer le plan.
- Travailler les savoirs fondamentaux et rédiger régulièrement pour s'entraîner. Revoir les connaissances en langue : ponctuation, syntaxe, orthographe, grammaire. Les meilleures copies se caractérisent par une très bonne maîtrise de la langue et un usage du lexique varié, précis et approprié.
- Soigner sa copie : produire une copie lisible, aérée.
- Relire attentivement sa copie : bien gérer son temps pour permettre la correction des erreurs.

ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

1. Préambule :

⇒ *Programme de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques*

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4 ;
- de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

⇒ *Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques.*

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'**au moins trois exercices indépendants**, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 05/20 est éliminatoire.

La durée de composition est de 3 heures. Le coefficient attribué à l'épreuve est 1.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

2. Présentation du sujet 2023

L'épreuve de mathématiques est commune aux différents concours (concours externe public, concours externe privé, second concours interne et troisième concours).

Le sujet de la session 2023 est composé de six exercices indépendants recouvrant les champs suivants :

- **Exercice 1** : géométrie plane, calculs de longueurs, vitesses ;
- **Exercice 2** : calcul littéral, équation, proportion ;
- **Exercice 3** : programmation sous Scratch ;
- **Exercice 4** : résolution de problème, calculs d'aire, de volume, proportionnalité ;
- **Exercice 5** : utilisation d'un tableur ;
- **Exercice 6** : probabilités, statistiques, fractions.

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

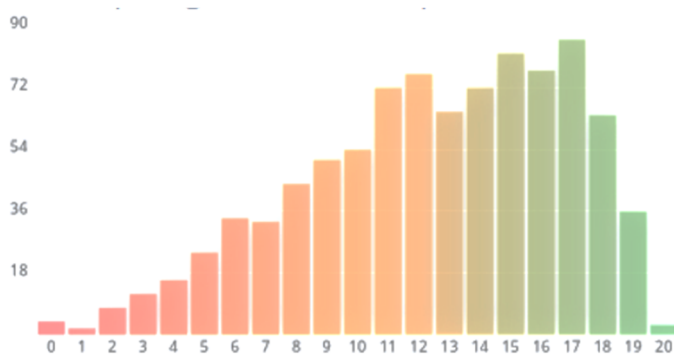
La correction syntaxique et la qualité écrite de la production des candidats ont été prises en compte par l'instauration d'une pénalité globale d'un point sur l'ensemble de la production.

3. Éléments statistiques

La dispersion des résultats de la session 2023 est présentée dans le tableau ci-dessous selon les différents concours de recrutement.

Concours	Minimum	Premier Quartile	Moyenne	Médiane	Troisième Quartile	Maximum	Effectif
Concours externe public	0,25	10	12,82	13,5	16,25	20	915
Concours externe privé	1,75	9,38	12,17	12,25	15,5	19,5	153
2 nd concours interne public	4	9,06	11,34	10,75	15,38	19	40
3 ^{ème} concours public	0,75	7,94	12,06	12,63	16,5	20	130

Concours externe public

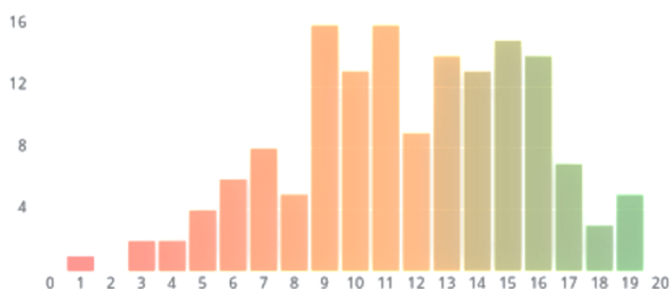


- 915 copies corrigées ;
- 46 candidats ont obtenu une note éliminatoire (5 %) ;
- 106 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (11,6 %) ;
- 253 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (27,7 %).

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Exercice	Exercice 1 2,5 points	Exercice 2 2,5 points	Exercice 3 2,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 3,5 points	Exercice 6 3,5 points
Moyenne	2,03	1,41	1,66	3,62	1,73	2,86

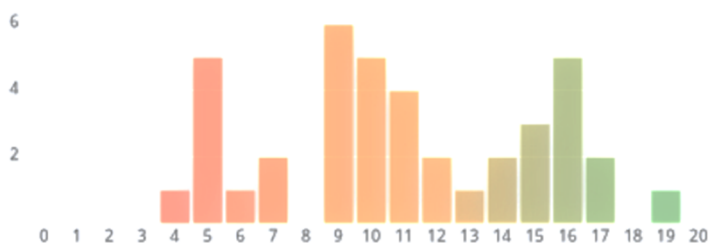
Concours externe privé



- 153 copies corrigées ;
- 6 candidats ont obtenu une note éliminatoire (3,9 %) ;
- 22 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (14,4 %) ;
- 26 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (17 %).

Exercice	Exercice 1 2,5 points	Exercice 2 2,5 points	Exercice 3 2,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 3,5 points	Exercice 6 3,5 points
Moyenne	1,98	1,40	1,43	3,58	1,65	2,8

Second concours interne

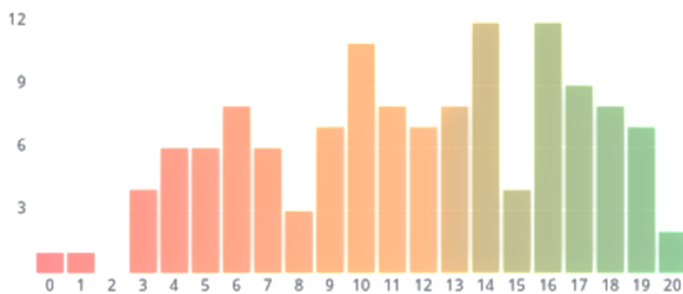


- 40 copies corrigées ;
- 2 candidats ont obtenu une note éliminatoire (5 %) ;
- 7 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (17,5 %) ;
- 7 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (17,5 %).

Exercice	Exercice 1 2,5 points	Exercice 2 2,5 points	Exercice 3 2,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 3,5 points	Exercice 6 3,5 points
Moyenne	1,98	1,40	1,43	3,58	1,65	2,8

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Troisième concours



- 130 copies corrigées ;
- 13 candidats ont obtenu une note éliminatoire (10 %) ;
- 21 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (16,2 %) ;
- 37 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (28,5 %).

Exercice	Exercice 1 2,5 points	Exercice 2 2,5 points	Exercice 3 2,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 3,5 points	Exercice 6 3,5 points
Moyenne	1,9	1,52	1,41	3,46	1,83	2,72

4. Éléments de correction

Les tableaux ci-dessous présentent sous forme synthétique des éléments de correction pour chacune des questions des exercices du sujet. Destinés à aider les futurs candidats dans leur préparation du concours, ils ne prétendent ni à l'exhaustivité des démarches de résolution possibles ni à une rédaction attendue.

⇒ EXERCICE 1

1.	$CE^2 = 46,24$ $CF^2 + FE^2 = 36 + 10,24 = 46,24$ D'après la réciproque du théorème de Pythagore, l'angle $\widehat{CFE}$ est droit.
2.	On calcule BD en utilisant le théorème de Pythagore dans le triangle BCD. On trouve $BD^2 = 8,5^2 - 7,5^2 = 16$ donc $BD = 4$. La longueur du parcours est donc : $7,5 + 4 + 8,5 + 6 + 3,2 + 6,8 = 36$ km
3.	Avec une vitesse de 14 km/h, elle parcourt les 36 km en environ 2h34 ($\approx 2,57$ h). La réponse est oui.

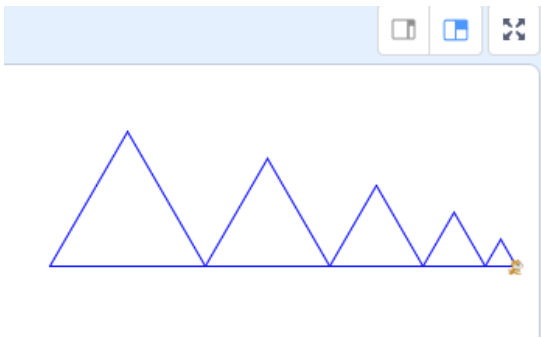
⇒ EXERCICE 2

1.a.	$\frac{1}{4} + \frac{1}{3} = \frac{3}{12} + \frac{4}{12} = \frac{7}{12}$ représente la part de A et B réunis. Il reste $1 - \frac{7}{12} = \frac{5}{12}$ pour C et D réunis. Comme on a $c = d$, on en déduit que $c = \frac{5}{24}$ du total.
1.b.	$d = 55$, donc $c = 55$ €. Comme $c = \frac{5}{24}$ du total, on en déduit que la somme totale est $55 \times \frac{24}{5} = 264$ Donc $a = \frac{1}{4} \times 264 = 66$ €.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

	$b = \frac{1}{3} \times 264 = 88 \text{ €}.$
2.	On sait que $e = 3f$ $g + h = \frac{1}{3} \times s$ $g = h$ $e + f + g + h = s$ on a donc (par ex.) $4f + \frac{1}{3} \times s = s$, donc $f = \frac{1}{6} \times s$ donc $e = \frac{1}{2} \times s$ $g = h = \frac{1}{6} \times s$

⇒ EXERCICE 3

1.a.	Les coordonnées du point de départ du tracé sont (-75 ; 50)
1.b.	le script va dessiner 5 triangles.
1.c.	Ce sont des triangles équilatéraux.
1.d.	La longueur en pixels du deuxième triangle tracé est de 80.
2.	
3.	Pour obtenir un hexagone régulier il faut changer le « répéter 3 fois » en « répéter 6 fois », et changer la mesure de l'angle de 120° qui doit devenir 60°. 

⇒ EXERCICE 4

A.1.	$\ell = \frac{100}{12,5} = 8$
A.2.	8 m : 80 = 0,1 m = 10 cm 12,5 m : 80 = 0,15625 m = 15,625 cm environ 15,6 cm Etc.
A.3.a.	Théorème de Pythagore dans le triangle ACD, rectangle en C : $AD^2 = AC^2 + CD^2 = 6,5^2 + 8^2 = 106,25$

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

	$AD = \sqrt{106,25}$
A.3.b.	AD $\approx$ 10,31 m. Longueur de bordure à acheter : $10,31 + 6,5 + 8 = 24,81$ Il faut acheter 25 mètres de bordure.
A.3.c.	Il faut acheter 7 rouleaux.
A.4.a.	Aire $_{\text{ZONE 1}} = \frac{6,5 \times 8}{2} = 26 \text{ m}^2$
A.4.b.	Aire $_{\text{ZONE 2}} = \frac{4 \times 8}{2} = 16 \text{ m}^2$
A.4.c.	Aire $_{\text{ZONE 3}} = 100 - \text{Aire }_{\text{ZONE 1}} - \text{Aire }_{\text{ZONE 2}} - \text{Aire Entrée}$ Aire $_{\text{Entrée}} = \pi \times \frac{1^2}{2} = \frac{1}{2} \pi$. Donc Aire $_{\text{zone 3}} = 58 - \frac{1}{2} \pi \approx 56,4 \text{ m}^2$
A.5.	En utilisant l'arrondi de l'aire de la zone 3 : $56,4 \times 6 \times 0,65 \text{ kg} \approx 220 \text{ kg}$ ou $56,4 \times 6 \approx 338$ et $338 \times 0,65 \text{ kg} \approx 220 \text{ kg}$
B.1.	Soit x la masse de sucre. $x \approx 31 \text{ kg}$
B.2.	40 litres de confiture. En effet, on a $\frac{25 \times 4,8}{3} = 40$
B.3.	Volume d'un pot : $194,04\pi \text{ cm}^3$. En effet, $\pi \times \left(\frac{8,4}{2}\right)^2 \times 11 = 194,04\pi$ Quantité de confiture (en cm^3) que l'on peut mettre dans un pot de confiture. $\frac{8}{9} \times 194,04 \pi = \frac{4 \ 312}{25} \pi ;$ $40 \text{ l} = 40 \ 000 \text{ cm}^3$ $40 \ 000 \div \left(\frac{4 \ 312}{25} \pi\right) \approx 73,8$ 73 pots de confiture

⇒ EXERCICE 5

1.	La longueur totale de la frise est égale à : $8,8 \times 2 + 7 = 24,6 \text{ m}$ soit 2 460 cm. $2 \ 460 : 29,7 \approx 82,83$. Il faudra donc 83 feuilles pour utiliser la frise.
2.	Le nombre d'années est de $2 \ 023 - 476 = 1 \ 547$ (1548 graduations). Une année est donc représentée par $2 \ 460 : 1 \ 547 \approx 1,6$. Une année est donc représentée par environ 1,6 cm.
3.a.	« $=(B2 - B\$2)*1,6$ » ou « $=(B2 - \$B\$2)*1,6$ » ou « $=(B2 - 476)*1,6$ » ou « $=(B2 - \$B\$2)*(2 \ 460/1 \ 547)$ » ou « $=(B2 - 476)*(2 \ 460/1 \ 548)$ », etc.
3.b.	Ces nombres correspondent au numéro de la feuille sur laquelle se trouve la date correspondante.
4.	L'accostage de Christophe Colomb correspond à l'année 1492. Or, $(1 \ 492 - 476) \times 1,6 = 1 \ 625,6 \text{ cm} \approx 16,26 \text{ m}$. Ou $(1 \ 492 - 476) \times \left(\frac{2 \ 460}{1 \ 547}\right) \approx 1 \ 615,6 \text{ cm} \approx 16,16 \text{ m}$. Or $8,8 + 7 = 15,8$. La date sera inscrite sur le mur opposé à l'entrée de la classe/sur le mur « sud ».

⇒ EXERCICE 6

1.		Nombre d'élèves pratiquant régulièrement un instrument de musique	Nombre d'élèves non-musiciens	Total
	Filles	20	60	80
	Garçons	16	54	70
	Total	36	114	150
2.a.	$\frac{7}{15}$			
2.b.	$\frac{2}{15}$			
2.c.	$\frac{19}{25}$			
3.	$\frac{16}{70}$ ou $\frac{8}{35}$			
4.	$20 \times 0,3 = 6$ donc 6 filles jouent d'un instrument à vent $\frac{6}{150} \times 100 = 4$ donc 4 % des élèves de l'école sont des filles qui jouent d'un instrument à vent.			

5. Analyse des productions et conseils aux candidats

⇒ Remarques générales

Un candidat au CRPE, qui sera chargé d'enseigner les mathématiques à l'école primaire, doit posséder des connaissances mathématiques solides, être rigoureux dans sa rédaction et ses justifications, ainsi que disposer des connaissances en didactique des mathématiques. Le jury recommande particulièrement aux candidats la lecture des documents ressources disponibles sur Éduscol pour les accompagner dans leur préparation au concours, notamment les guides fondamentaux pour la résolution de problèmes.

Par ailleurs, il est attendu de tout futur professeur des écoles qu'il soit explicite dans ses raisonnements, qu'il démontre une mobilisation efficace et efficiente de ses connaissances mathématiques, tout en veillant à l'exactitude de la langue, à une utilisation précise et adéquate du vocabulaire et des notations mathématiques. Le candidat doit démontrer qu'il ne suscitera pas chez les élèves de raccourcis ou de fausses conceptions qui pourraient leur causer des difficultés pour la suite de leur parcours scolaire.

Il est également important que les candidats soient attentifs à la vraisemblance et à la cohérence des résultats. Le jury invite les candidats à renforcer leurs habitudes de conversion et à porter un regard critique sur les résultats obtenus en les interrogeant sur leur réalisme, comme ils seront amenés à le faire avec leurs futurs élèves.

Enfin, la présentation de la copie, la pagination, la distinction entre les différents exercices et questions du sujet, la mise en évidence des résultats, l'orthographe, la lisibilité et la qualité de l'écriture sont des éléments essentiels de l'évaluation, reflétant la manière dont le candidat se projette comme futur professeur des écoles.

⇒ EXERCICE 1

Les deux premières questions de cet exercice mobilisaient la connaissance du théorème de Pythagore et de sa réciproque. Globalement, l'exercice est plutôt réussi, mais le jury attire l'attention des futurs candidats sur les quelques points suivants :

- Il est attendu d'un candidat qu'il sache orthographier correctement le nom « Pythagore », mais également le terme « hypoténuse » ;

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

- Plusieurs candidats évoquent l'hypoténuse d'un triangle quelconque (« si dans un triangle, le carré de l'hypoténuse... ») alors qu'il s'agit plutôt du plus grand côté ;
- Dans le cadre de l'application de la réciproque du théorème de Pythagore, il est recommandé de bien séparer les calculs réalisés puis de vérifier l'égalité des résultats ;
- La distinction doit être faite entre la notation d'une longueur et celle d'un segment, en particulier dans les égalités : $AB = 4 \text{ cm}$ et non $[AB] = 4 \text{ cm}$.

Pour la troisième question, les candidats qui ont raisonné à partir de l'écriture $2\text{h}45 = 2,75\text{h}$ ont commis moins d'erreurs que ceux qui ont tenté de convertir $2,57\text{h}$ en $2\text{h}34$.

La plupart des candidats démontrent par ailleurs une bonne maîtrise de la formule reliant la vitesse à la distance et au temps.

⇒ EXERCICE 2

La maîtrise des calculs fractionnaire et littéral a rarement été mise en évidence chez plusieurs candidats comme en attestent le taux d'évitement de l'exercice ainsi que les stratégies de contournement rencontrées dans certains calculs par l'utilisation, notamment, de valeurs approchées. Le jury rappelle le rôle essentiel des professeurs des écoles dans l'enseignement de la construction du nombre et conseille aux futurs candidats d'approfondir leur connaissance des écritures fractionnaires en distinguant la valeur exacte d'une valeur approchée ($\frac{1}{3} \neq 0,33$). Le jury invite également les candidats à détailler leur démarche et leurs étapes de calculs. En effet, l'usage de la calculatrice pour indiquer le résultat final ne permet pas d'attester leur niveau de maîtrise des calculs fractionnaires.

La notion de « en fonction de » a fréquemment été mal interprétée par les candidats et révèle une maîtrise très fragile du calcul littéral et du sens donné à la lettre. Ainsi, les candidats ne voient souvent pas s comme une inconnue et l'oublient dans leur expression ($a = \frac{1}{6}$ au lieu de $a = \frac{1}{6}s$). Certains candidats cherchent même à exprimer s sous la forme d'une fonction de $e, f, \dots$

Afin d'aider les candidats à s'engager dans la résolution du problème, le jury les encourage à produire un schéma de la situation, un diagramme en barres par exemple, qui pourrait leur permettre de visualiser les données et d'envisager des pistes.

⇒ EXERCICE 3

Dans cet exercice mobilisant la compréhension d'un programme écrit sur Scratch, le jury souligne la réussite d'un certain nombre de candidats qui seront en capacité de mener à bien l'initiation à la programmation de déplacements ou de constructions de figures avec leurs élèves.

Cependant, des confusions dans les termes mathématiques ont plusieurs fois été relevées attestant d'une fragilité disciplinaire chez certains candidats (équilatéral / isocèle ; hexagone / pentagone / octogone, etc.). Un futur professeur des écoles se doit également d'être vigilant sur la qualité de son orthographe et en particulier sur le pluriel des adjectifs (des triangles équilatéraux et non équilatéraux, etc.).

Enfin, le jury recommande aux futurs candidats de s'exercer sur Scratch, en particulier les candidats du troisième concours pour lesquels l'exercice a été moins bien réussi.

⇒ EXERCICE 4

Dans la première partie de l'exercice, l'utilisation du théorème de Pythagore est largement marquée par des réussites pour une majorité de candidats. En revanche, la question relative au tracé d'un plan à l'échelle 1 : 80 a été très peu réussie. Le jury invite les futurs candidats à s'exercer aux mises à l'échelle et aux tracés de figures géométriques, en laissant apparents les traits de construction et en indiquant les mesures sur les figures.

Les calculs d'aire de triangles sont globalement réussis, contrairement aux calculs de l'aire d'un disque, pour lequel la formule ne semble pas connue pour un certain nombre de

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

candidats. Par ailleurs, de nombreuses confusions (rayon / diamètre ; cercle / disque ; aire / périmètre) ainsi que des erreurs d'arrondis sont encore constatées. Il convient en particulier de bien mettre les unités et de distinguer une valeur arrondie d'une valeur approchée et d'une troncature. L'utilisation du symbole « = » dans ce cas pose des difficultés. Certains candidats confondent également la valeur exacte et le nombre affiché sur l'écran de la calculatrice.

Enfin, la cinquième question de cette première partie a permis aux candidats de développer une diversité des démarches dans le cadre de la compétence « Raisonner ». Le problème des conversions et de la cohérence des résultats a été soulevé.

Dans la deuxième partie de l'exercice, seule la deuxième question relative à une situation de proportionnalité a été plutôt réussie. En revanche, la plupart des candidats n'ont pas bien compris le pourcentage donné dans l'énoncé de la première question et fournissent des résultats incohérents. Le jury invite les candidats à représenter la situation à l'aide d'un schéma pour éviter les erreurs de compréhension de l'énoncé et à s'entraîner à travailler avec des pourcentages.

Enfin, la dernière question amène une nouvelle fois les candidats à s'engager dans différentes démarches, dont certaines n'aboutissent pas, en raison de problèmes de conversion sur les volumes notamment (1 L en cm^3 par exemple). Le jury conseille aux candidats de s'entraîner aux calculs de conversion et d'opérer un retour critique sur leurs résultats en contrôlant leur vraisemblance (pots de plus de 3L de confiture, 4 pots pour 40L de confiture ou 400 pots, plus de 1300 pots de confiture avec 25 kg de fraises, etc.).

⇒ EXERCICE 5

Hormis la première question de cet exercice, souvent réussie, les questions suivantes sont plus diversement traitées. Le jury pointe notamment des difficultés récurrentes dans les questions relatives à l'utilisation d'un tableur, comme par exemple pour l'écriture d'une formule de calcul destinée à être étirée vers le bas pour produire un résultat attendu et pour la compréhension d'une formule donnée. Le jury conseille aux futurs candidats de s'exercer davantage à la manipulation d'un tableur et de tester leurs propositions de formules avec des valeurs numériques. Il convient notamment d'écrire « = » devant la formule et de connaître l'utilisation du symbole « \$ » permettant de fixer une ligne ou une colonne.

De nombreux candidats peinent à exprimer leur compréhension de la formule proposée et à justifier leurs réponses dans les deux dernières questions de l'exercice. Il s'agit pourtant pour les candidats, futurs professeurs des écoles, de montrer leur capacité à organiser leur pensée et à expliciter leur raisonnement comme ils pourront le faire devant leurs futurs élèves.

⇒ EXERCICE 6

Ce dernier exercice ne présentait pas de difficulté particulière et a globalement été bien réussi par la plupart des candidats. Le jury rappelle cependant qu'une rédaction explicite des réponses aux questions posées est attendue. Ainsi, de nombreux candidats se contentant d'une réponse sous la forme d'une seule fraction mettraient davantage en valeur leur production en présentant leurs résultats à l'aide d'une phrase bien construite.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

ÉPREUVES ÉCRITES D'APPLICATION AU CHOIX

La moyenne des notes obtenues à chacune des trois épreuves

	Concours externe public	3 ^{ème} concours	Concours externe privé	2 nd concours interne
Histoire-géographie EMC	10.02/20	8.94/20	10,54/20	8.60/20
Sciences et technologies	11.41/20	10,01/20	11,14/20	9.80/20
Arts	9.8/20	9.61/20	8.81/20	7.44/20

1. Epreuve écrite « Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique »

L'épreuve d'histoire et de géographie conçue pour être accessible au plus grand nombre ne comporte aucun piège, aucun obstacle. A l'instar des autres épreuves du concours, elle suppose toutefois, pour être pleinement réussie, une connaissance non pas encyclopédique mais au moins correcte des grandes questions jalonnant les apprentissages du cycle 3 dans ces deux disciplines (le professeur des écoles est polyvalent).

Il est donc indispensable, dans le cadre de la préparation au concours, que chaque candidat fasse l'effort d'une centration solide sur les programmes afin d'être bien au fait des problématiques traitées dans le premier degré.

Pour cette deuxième année de mise en œuvre de l'épreuve d'application, option Histoire-Géographie- EMC du CRPE, les membres du Jury souhaitent, à partir de l'analyse du sujet et de la prestation des candidats, éclairer les futurs préparateurs à réussir les exercices attendus.

Constat : Ayant à choisir entre trois options, les candidats qui choisissent l'Histoire-Géographie EMC ont une moyenne très proche de celle des autres disciplines de l'épreuve d'application, cette épreuve n'est donc pas particulièrement discriminante : un tiers des candidats l'ont choisie et la moyenne globale de cette épreuve d'admissibilité est de 10,02 et la médiane de 10. Ceci n'exclue pas de forts écarts entre les plus belles réussites et les candidats qui n'ont pas su identifier les enjeux pédagogiques du dossier proposé.

Le jury a été particulièrement vigilant à s'assurer que les candidats aient un niveau de maîtrise de la langue française suffisant pour que les conditions minimales de l'exercice du métier de professeur des écoles puissent être réunies. Les copies qui ne reposaient pas sur une syntaxe suffisamment maîtrisée pour tenir un discours cohérent et clair et celles qui de manière répétée et massive, comportaient des fautes de grammaire et d'orthographe ont ainsi été pénalisées. Ces cas ont été fort heureusement rares et le jury constate avec satisfaction que la très grande majorité des candidats fait preuve d'une maîtrise attendue de la langue française.

Le premier critère discriminant entre les candidats a été la capacité de chacun à maîtriser une grille de lecture disciplinaire pour identifier, à partir du dossier proposé, les points essentiels à enseigner, leur mise en cohérence dans une programmation articulée, le repérage de documents et de contenus adaptés aux situations d'enseignement.

La géographie, partie majeure de l'épreuve sur laquelle reposait les deux tiers de la note globale, s'appuyait sur l'étude du sous-thème : « *Se déplacer au quotidien en France* ». La question centrale est donc celle des « mobilités » de leurs incidences pour les personnes, sur les territoires

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

et les types d'aménagement dont elles sont les supports. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient des spécialistes de cette question ni évidemment de la discipline, mais qu'ils soient en mesure, à la lecture du dossier d'identifier les éléments ci-dessus. Pour ce faire, ils doivent s'entraîner régulièrement en cours de préparation à la lecture des extraits du Bulletin Officiel, à leur compréhension fine par un éclairage conceptuel à partir d'explicitation des programmes ou de manuels mettant en lumière les notions essentielles.

Une fois ce travail fait, la valeur de la copie repose sur l'énoncé d'une programmation cohérente, le plus simple étant d'identifier pour chaque séance une question directrice en se posant une question simple à soi-même : quel est le contenu essentiel à retenir en fin de séance ?

En Histoire, épreuve mineure cette année : le sujet est ainsi libellé : « *Dans le cadre du traitement de « L'âge industriel en France », vous préparez une des séances du sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin ».* La qualité de la séance proposée repose en grande partie sur la capacité du candidat à caractériser les grandes transformations de l'âge industriel, à en choisir un des aspects et de s'appuyer sur le ou les supports qui permettent de les identifier. Là encore, pour analyser les éléments centraux des informations contenues dans le dossier, il est nécessaire de maîtriser en amont des savoirs minimaux.

Le deuxième critère discriminant entre les candidats a été la capacité du candidat à choisir un ou des documents adaptés et à les exploiter en classe, cet exercice étant demandé tant pour la partie majeure de l'épreuve que pour la mineure. Cela suppose une maîtrise didactique qui ne va pas de soi et qui est très révélatrice de la bonne compréhension du sujet par le candidat.

Voici quelques questions à se poser comme autant d'éléments d'une maïeutique à maîtriser au cours de la préparation, elles permettent d'identifier quelques critères de choix des documents :

- En fonction du fil conducteur de la séance quel est le document le mieux adapté permettant de répondre à cette question initiale ? Cet exercice suppose une vraie connaissance de la grille de lecture thématique et / ou notionnelle indiquée supra.
- Quelles sont les informations du ou des documents que les élèves sont en mesure de repérer par leur propre lecture et quelles sont celles qui supposent une interprétation à partir d'apports extérieurs ? (Apports d'un document complémentaire ou de la parole de l'enseignant). Cela suppose de faire un tri quant à la complexité des informations contenues dans chaque support, d'en sélectionner éventuellement des extraits adaptés à un niveau de lecture d'élèves de CM2

Le travail ci-dessus conditionne le choix des questions posées ainsi que leur formulation pour éclairer le document, la nature même des questionnements est un bon indicateur pour le correcteur du niveau didactique et pédagogique du candidat.

Le dernier critère discriminant concerne la valeur des copies qui est liée à l'explicitation des dispositifs pédagogiques proposés par les candidats. Beaucoup trop de copies énoncent un dispositif pédagogique sans analyse. Nous ne prenons qu'un seul exemple récurrent : le travail de groupe, visiblement considéré comme l'alpha et l'oméga des pratiques pédagogiques. Rares sont les copies qui explicitent en quoi ce type de dispositif est une plus-value pour la séance proposée, ni quelles sont les compétences travaillées et en quoi elles sont utiles aux apprentissages notionnels. Ces copies donnent ainsi le sentiment de plaquer des « recettes » qui ne peuvent donner lieu à des plus-values.

L'exercice de rédaction d'un rapport de jury pointe inévitablement ce qui n'est pas réussi pour inciter les candidats et leurs formateurs à être vigilants sur des démarches qui permettent la réussite, ou pas. Les membres de ce jury tiennent toutefois à souligner qu'un nombre significatif de candidats a su tirer pleinement profit d'une préparation sérieuse et a produit des copies de grande qualité, ce qui est de bon augure pour l'enseignement de ces disciplines.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

2. Epreuve écrite de Sciences et technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le sujet portant sur le moustique tigre a permis d'aborder les différents domaines des sciences et technologie en mêlant didactique et pédagogique. La majorité des candidats a répondu à l'ensemble des questions.

Malgré l'apparente facilité du sujet, les exigences en termes de connaissances, de lexique et de rigueur scientifique ont rendu ce sujet finalement assez discriminant. Les candidats dans l'ensemble ne maîtrisent pas suffisamment les concepts ni le vocabulaire scientifique.

Du point de vue pédagogique, la mise en œuvre de situations et d'activités pédagogiques reste encore abstraite pour un certain nombre de candidats. Par ailleurs, les candidats sont invités par les membres de la commission à rester dans le cadre des questions posées, à ne pas extrapoler en apportant aux réponses des éléments qui ne sont pas attendus.

Même s'il s'agit d'une épreuve scientifique, il est important que les candidats rédigent leurs réponses en français sans abréviation ou schématisation. Il est également nécessaire de soigner la qualité de la syntaxe et de l'orthographe afin de faciliter la lecture et la compréhension par les correcteurs.

3. Épreuve écrite d'Arts

⇒ Le sujet :

L'épreuve d'application du domaine arts comportait un volet arts plastiques et un volet histoire des arts. La partie arts plastiques cherchait à évaluer les compétences et connaissances du candidat sur la question de la « *représentation du monde* » au cycle 2. La partie histoire des arts permettait aux candidats d'attester de leur culture artistique sur l'une des cinq œuvres de référence au programme du CRPE, ici la chorégraphie de Maurice Béjart sur le Boléro de Ravel, et d'attester de compétences liées aux spécificités de l'enseignement de l'histoire des art.

Cette année les candidats n'avaient pas de séance à concevoir, il leur était demandé de critiquer et d'améliorer les deux séances proposées.

⇒ Bilan général :

L'ensemble des copies présente des niveaux très contrastés. Certaines copies montrent une capacité d'analyse et de projection dans le métier d'enseignant. D'autres, au contraire, restent très superficielles dans leur analyse, dépassant rarement le stade de la description et attestant d'un manque de culture artistique. Il est rappelé aux candidats que l'épreuve « arts » ne peut constituer un choix par défaut car elle requière des connaissances et des compétences spécifiques et exigeantes. Les candidats n'étant pas en capacités de mobiliser une culture artistique utile au traitement du sujet se trouvent inmanquablement fragilisés.

Un nombre important de copies présente une syntaxe et une orthographe difficilement compatibles avec l'exercice des fonctions d'enseignant dans le premier degré. Le jury a tenu compte dans sa notation de la maîtrise de la langue française du candidat.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

⇒ Les copies les mieux réussies ont les qualités suivantes :

Les bonnes copies reflètent des compétences certaines en matière d'analyse et d'argumentation. Elles répondent de manière explicite aux sujets tant sur le plan didactique que pédagogique et prennent appui sur des enjeux et contenus bien identifiés et maîtrisés pour chacune des deux parties de l'épreuve : piliers du PEAC, implication de l'élève dans le projet d'apprentissage et possibilité qui lui est offerte de faire des choix éclairés, place et fonction des œuvres utilisées, compétences langagières et linguistiques mobilisées, l'évaluation.

Les bonnes copies mettent en perspective les documents proposés et attestent chez le candidat de bonnes capacités d'analyse, de connaissances et d'une curiosité artistique lui permettant d'effectuer des analogies pertinentes entre les œuvres et les possibilités d'action des élèves.

Les propos construits (introduction, développement, conclusion) sont souvent plus riches.

⇒ Conseils aux candidats :

- **Attester de capacités d'analyse :** les candidats qui ne parviennent pas à dépasser le stade de la description des documents et œuvres fournis ne sont pas en mesure de produire une analyse pourtant indispensable à la construction de réponses au niveau attendu. Les candidats doivent être en mesure de prendre position par rapport à l'intérêt et aux limites des documents pédagogiques soumis à son analyse. Pour cela, il doit être en mesure de montrer qu'il dispose d'une culture artistique et d'une curiosité. Dans cette perspective, l'esprit critique est nécessairement convoqué : il s'agit pour le candidat de se montrer capables de percevoir l'intérêt et les limites des documents pédagogiques fournis à sa sagacité.
- **Identifier et formuler une problématique :** La problématique structurant le corpus de documents est le fil conducteur, c'est-à-dire le cap que ne doivent jamais perdre de vue les réponses formulées par les candidats. Tout propos liminaire ayant pour objet d'énumérer à la manière d'un catalogue les différents documents proposés, doit être proscrit au bénéfice de leur intégration dynamique à la problématique. Il s'agira alors d'appréhender les documents comme des matériaux propres à étayer l'argumentation au fil de l'exposé (illustration par des exemples précis et concrets, références aux programmes).
- **Elaborer des propositions concrètes adaptées aux niveaux des élèves :** on ne saurait trop conseiller aux candidats de bien prendre la mesure de ce que peuvent être les conditions de fonctionnement d'une classe et ce, quel que soit le cycle. Les mises en œuvre proposées se révèlent en effet trop souvent vagues ou confuses. Un malentendu apparaît fréquemment qui laisserait entendre qu'il suffirait de "faire" pour apprendre. Une réelle capacité à anticiper c'est-à-dire à se projeter dans l'activité des élèves, à en expliciter les enjeux et à en percevoir les possibles résultats est attendue. En somme, il est important de pouvoir soi-même répondre à des questions a priori simples mais essentielles comme : quelles pratiques artistiques, quelles fonctions pour les œuvres utilisées, quelles interactions entre élèves, quelles pratiques langagières, quels apprentissages visés ? C'est bien par la richesse, la cohérence, le caractère très concret des situations d'apprentissage/enseignement proposées et l'articulation qui en est faite avec les programmes que le candidat doit exprimer sa compréhension de la réalité professionnelle qui l'attend.
- **Se former au rôle et au moment d'exploitation des références artistiques dans une séquence d'enseignement :** un nombre important de copies laissent penser que les œuvres ne seraient que des modèles ou des objets de culture déconnectés de la pratique

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

artistique des élèves. Il est conseillé aux candidats de se former sur les fonctions des œuvres dans le processus de création des élèves, quel que soit le domaine artistique. L'articulation entre l'exploration, la recherche des élèves et les œuvres est trop rarement présente. En arts, il est indispensable de ne pas confondre l'œuvre avec sa reproduction, ou sa captation pour le ballet de Ravel, et d'avoir conscience des écarts qui en découlent en termes d'approche sensible, d'analyse et de compréhension d'une référence artistique.

- **Faire preuve d'une bonne maîtrise de la langue :** Il est conseillé aux candidats de se relire et d'éviter de recourir à une langue familière orale. La qualité de l'expression écrite, la clarté du propos et l'exactitude orthographique sont des exigences que le futur enseignant a le devoir de cultiver et de manifester dans sa copie.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Préambule :

L'épreuve de leçon porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle est notée sur 20 avec un coefficient 4. La note 0 est éliminatoire.

La durée de préparation est de deux heures tandis que la durée de l'épreuve est d'une heure :

- Français : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie
- Mathématiques : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Sur le concours externe

Nombre de postes : 285

Nombre de candidats admissibles : 632 (81 hommes -12.82% - et 551 femmes – 87.18%)

La distribution des notes est la suivante :

ÉPREUVE	Nombre de candidats Note ≥ 10	Nombre de candidats Note ≤ 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	362	240	30	632	11.45 sur 20
Entretien	378	223	31	632	11.83 sur 20
Facultative Langues Vivantes	56	206	38	300	13.56 sur 20

Le 1^{er} candidat totalise **180.75 points** soit une moyenne générale de **20.08/20** sur l'ensemble des épreuves.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Sur le 3^{ème} concours

Nombre de postes : 7

Nombre d'admissibles : 20 (2 hommes -10% - et 18 femmes – 90%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note ≥ 10	Nombre de candidats Note ≤ 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	17	3	0	20	12,82 sur 20
Entretien	13	7	0	20	12,48 sur 20
Facultative Langues Vivantes	9	1	0	10	10 sur 20

Le 1^{er} candidat totalise **168.75 points** soit une moyenne générale de **18.75/20** sur l'ensemble des épreuves.

Sur le concours externe privé

Nombre de postes : 40

Nombre de candidats admissibles : 86 (5 hommes -5.81% - et 81 femmes – 94.19%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note ≥ 10	Nombre de candidats Note ≤ 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	60	24	2	86	12.57 sur 20
Entretien	51	32	3	86	11.47 sur 20
Facultative Langues Vivantes	7	31	5	43	14,29 sur 20

Le 1^{er} candidat totalise **171,50 points** soit une moyenne générale de **19,05/20** sur l'ensemble des épreuves.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Sur le 2nd concours interne

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats admissibles : 10 (3 hommes -30% - et 7 femmes – 70%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note ≥ 10	Nombre de candidats Note ≤ 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	5	3	2	10	10.19 sur 20
Entretien	5	3	2	10	9.25 sur 20
Facultative Langues Vivantes	1	1	0	2	12 sur 20

Le 1^{er} candidat totalise **155 points** soit une moyenne générale de **17.22/20** sur l'ensemble des épreuves.

I. Première épreuve orale : « Leçon » en mathématiques et français

A. Présentation générale de l'épreuve

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant aux plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement.

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Remarques :

Conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021, la leçon, première épreuve d'admission au CRPE, consiste en l'exposé d'une séance d'enseignement. À la suite des épreuves écrites de français et de mathématiques dont l'objectif est l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires, la leçon a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon n'est donc pas un exposé disciplinaire, mais une épreuve pratique

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

s'appuyant sur les connaissances didactiques et pédagogiques du candidat. Elle porte sur un sujet fourni par le jury pour un niveau scolaire donné.

B. Les sujets

Le sujet précise le niveau ou les niveaux de classes visés et indique la période de l'année à laquelle se situe la séance à construire. Par exemple, il peut s'agir d'une classe de CP en période 1 ou d'un cours double de CM1-CM2 en période 3.

- Le sujet précise la séquence dans laquelle se situe la séance que doit présenter le candidat, ainsi que le positionnement de la séance dans cette séquence.
- Le sujet est explicitement articulé au programme.
- En français, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire et sur l'une des différentes composantes qui structurent l'enseignement de la langue à la maternelle et du français aux cycles 2 et 3.
- En mathématiques, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire.

Exemple de sujet en mathématiques :

Exemple de sujet en mathématiques :

<u>Domaine</u> :	<u>Cycle</u> :	<u>Classe</u> :
Nombres et calculs	Cycle 2	CE2
<u>Période</u> :	Première séance de la séquence	
<u>Place dans la séquence</u> :	Séance de découverte	
<u>Sujet</u> :		
Vous proposerez la première séance sur la construction de la table de multiplication par 8, en vous appuyant, si besoin, sur les documents proposés.		
Les élèves ont précédemment mémorisé les tables de multiplication par 2, 3, 4, 5, 10.		
<i>Le candidat fera apparaître les objectifs, les points de vigilance, les choix pédagogiques et didactiques et l'activité attendue des élèves.</i>		

Composition du dossier sur lequel s'appuie le sujet :

- Le dossier ne saurait excéder 2 ou 3 pages A4, compte tenu du temps de préparation imparti et de la durée de l'épreuve.
- Si cela est jugé utile par les concepteurs, le dossier fournit un extrait du programme ou d'autres documents institutionnels tels que les *Attendus de fin d'année* ou les *Repères annuels de progression*.
- Le dossier intègre des éléments variés jugés utiles. Il peut s'agir d'extraits de documents ressources institutionnels, d'extraits de manuels, d'albums ou de livres de littérature, de documents produits par un enseignant, de travaux d'élèves, etc.

Ce qui pourra être attendu des candidats (cf. Note de commentaire relative à l'épreuve de leçon en français et en mathématiques (1ère épreuve d'admission))

- Le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement.
- Le candidat expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique.
- Le candidat intègre l'activité des élèves à sa présentation de séance.
- Le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est en effet pas exigé une connaissance précise.
- Le candidat exploite le dossier. Il peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il explicite, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

- Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien.

C. La prestation des candidats

⇒ Exposé

Dans une large majorité, et pour les deux disciplines, l'exposé oral des candidats était court, voire inférieur à cinq minutes. Fréquemment, le candidat n'a pas tenu compte de tous les termes de l'énoncé, au risque de s'en éloigner sensiblement. Certains candidats meublent cette présentation orale en décrivant les documents du sujet et en les paraphrasant, ce qui n'est pas utile au jury.

Le jury conseille aux candidats de personnaliser, voire personnifier, davantage leurs présentations afin de donner une incarnation à la situation et ne pas évoquer une situation trop fictive à laquelle le candidat aura du mal à revenir lors de l'entretien.

Le jury souligne que l'exposé sert à ouvrir un champ de questions riches et variées, pour l'entretien, au profit du candidat. Cet exposé doit permettre de cibler un objectif explicite et cohérent avec la consigne du sujet. Le jury conseille aux candidats de prendre le temps de le rappeler et le détailler dans son contexte, avant la description de la mise en situation.

A cet effet, le jury rappelle que l'exposé ne saurait être une description ni une analyse des documents mais un appui à une proposition de séance définissant les objets de savoir et les acteurs mobilisés. Cette même séance doit être mise en perspective d'une séquence faisant référence à des objectifs à préciser.

Généralement, les prestations de qualité se caractérisent par :

- Une bonne gestion du temps.
- Une analyse pertinente des objets d'apprentissage.
- Une bonne problématisation de la situation proposée.
- Une convocation pertinente des documents fournis.
- Des choix didactiques appropriés, des objectifs d'enseignement et de enjeux d'apprentissage clairement identifiés.
- Une bonne exploitation du dossier fourni. Le candidat peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il peut expliciter, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document.

⇒ Entretien

Le jury met en garde contre l'utilisation « passe-partout » de termes, d'auteurs ou de concepts que certains candidats essaient de glisser sans être en mesure de les développer ni de les expliciter à l'occasion de questions précises.

Le jury met en garde contre certains tics de langage qui alourdissent le discours et remarque parfois une utilisation approximative de la langue orale, clairement incompatible avec le niveau d'exigence demandé dans ce concours.

Les prestations de qualité se démarquent en ce que :

- L'activité de l'élève est au centre des préoccupations du candidat.
- Des modalités de différenciation sont proposées et les supports précisés, par les meilleurs candidats.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

- La place de l'évaluation est réfléchi et approfondie, qu'elle soit diagnostique, formative ou sommative.
- La prise en compte du questionnement du jury repose sur de bonnes connaissances didactiques ou pédagogiques. Les ressources comme Eduscol sont pertinemment convoquées avec des références précises aux guides.
- Le niveau de langue est adapté.
- Le candidat a une capacité à entrer dans le débat, à faire évoluer ses propositions. Les meilleurs candidats sont capables de mettre à distance leur proposition initiale et faire évoluer leur projet d'enseignement, en prenant en compte le contexte de la classe et de l'école.
- Le lexique théorique est correctement maîtrisé et réinvesti.

D. Données statistiques des notes (session 2023 – Académie de Normandie) :

<u>Concours</u>	<u>Moyenne exposé Français</u> <u>/8</u>	<u>Moyenne entretien Français</u> <u>/12</u>	<u>Moyenne Français</u> <u>/20</u>	<u>Moyenne exposé Maths</u> <u>/8</u>	<u>Moyenne entretien Maths</u> <u>/12</u>	<u>Moyenne Maths</u> <u>/20</u>	<u>Moyenne Globale</u> <u>/20</u>
Externe public	4,8	7,0	11,8	4,6	6,8	11,4	11,6
Troisième concours	4,8	7,1	11,9	4,6	6,9	11,0	11,2
Concours privé	5,2	7,6	12,9	4,8	7,4	12,3	12,6

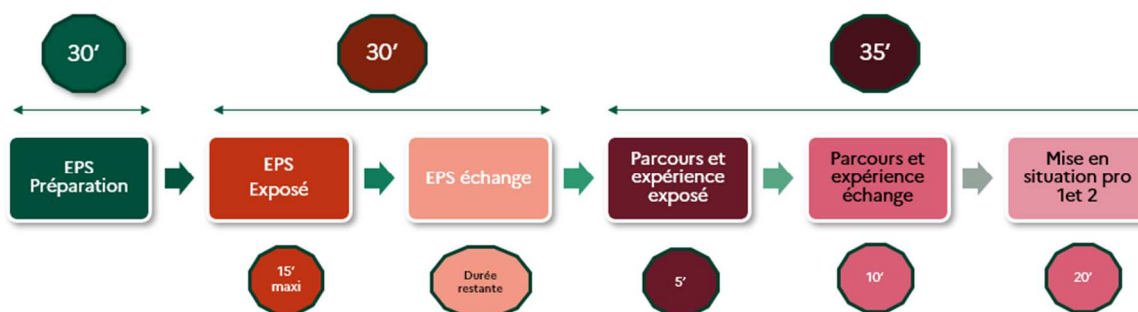
II. Deuxième épreuve orale : « Entretien »

L'épreuve comporte deux parties et dure 65 minutes. **Le candidat dispose de trente minutes de préparation.**

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. Coefficient 2.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Chronologie de l'épreuve



Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

⇒ **La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. **Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes.**

Il se poursuit par un entretien avec le jury **pour la durée restante impartie** à cette première partie (de 15 à x minutes). Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Constats positifs (pour un peu plus de 50% des candidats) :

Il a été constaté que les exposés étaient majoritairement structurés et fluides. Les enjeux de l'EPS sont connus pour les 3 cycles. Les candidats ont su s'appuyer sur les documents fournis. Les candidats ont été vigilants en ce qui concerne la sécurité pour l'ensemble des séances proposées.

Les candidats sont en capacité de justifier leur choix, de les positionner dans une programmation annuelle et de répondre aux questions des membres du jury.

Constats négatifs (pour environ 45% des candidats) :

Les exposés présentés étaient compris entre 5 et 10 minutes. Les candidats n'ont pas été en capacité d'analyser la situation proposée. La place de la différenciation n'est pas évoquée. Les connaissances didactiques en EPS sont insuffisantes voire inexistantes. Les solutions proposées ne permettent pas de remédier à la problématique et ne sont pas adaptées à des élèves du 1^{er} degré.

D'une façon générale, les candidats en réussite ont su s'appuyer sur :

- Des connaissances didactiques solides sur les APSA au programme.
- Une bonne connaissance du développement moteur et psychologique de l'enfant
- Une réelle capacité à proposer des situations d'enseignement en réponse aux difficultés repérées et valides d'un point de vue organisationnel.
- Une bonne capacité à organiser son exposé avec l'annonce claire d'un plan précis.

Conseils

➤ Partie exposé :

- S'entraîner à respecter la durée de 15 minutes pour l'exposé. Se chronométrer paraît indispensable.
- Exposer le plan de sa présentation en intégrant tous les éléments du sujet.
- Rappeler les enjeux généraux de l'EPS et ceux de l'activité support du sujet.
- Contextualiser la séance en la positionnant dans une programmation annuelle.
- Problématiser le sujet à partir de l'obstacle identifié et d'hypothèses sur sa présence.
- Intégrer les situations proposées dans un projet d'enseignement plus global reposant, si possible, sur une situation de référence.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

- S'assurer de la faisabilité des dispositifs d'enseignement proposés en intégrant sa connaissance des élèves (aspects moteurs, psychologiques et sociaux) et leur sécurité matérielle et affective.
- Proposer une différenciation efficiente pour les élèves en difficulté.
- Préciser de façon concrète les modalités de mise en œuvre (lieu, espace, temps, aménagement matériel, encadrement...).
- Proposer des critères de réussite et une évaluation.

➤ Partie entretien :

- Répondre aux questions en gardant pour unique référence le développement des compétences des élèves.
- Savoir faire évoluer sa proposition initiale en fonction de variables didactiques.
- Etendre sa réflexion à des problématiques connexes proposées par le jury.

⇒ Deuxième partie consacrée à la motivation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

Constats positifs (pour un peu plus de 50% des candidats) :

Les exposés présentés sont préparés et structurés (mise en avant de leurs parcours scolaires et de leurs parcours professionnels).

Constats négatifs (pour environ 45% des candidats) :

Les exposés présentés ne permettent pas de faire le lien entre parcours scolaires, parcours professionnels et motivation à devenir professeur des écoles. Les candidats sont en difficulté pour justifier leurs choix.

Le choix des expériences à porter à la connaissance des membres du jury est à penser en fonction de la projection dans le métier de professeur des écoles. L'explicitation des compétences acquises au cours des diverses expériences ne peut, à elle seule, permettre de mesurer la capacité du candidat à les mobiliser de manière idoine pour l'exercice du métier auquel il se destine. Il s'agit donc bien de problématiser son exposé et de s'appuyer sur une analyse distanciée de ses expériences pour montrer quel enseignant on souhaite devenir.

Conseils

Les candidats devront préparer leur présentation en tissant des liens explicites entre leurs parcours scolaires, leurs parcours professionnels et leur motivation à devenir professeur des écoles.

- S'entraîner à respecter la durée de 5 minutes pour l'exposé.
- Compléter le document préparatoire avec un choix plus large des activités conduites (pas seulement celles en lien direct avec le métier de PE) et des indications plus précises. Ce document est porteur des choix stratégiques du candidat pour son exposé

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

- Ne pas négliger la préparation de cet exposé en l'articulant autour d'une problématique et d'un plan qui s'appuie sur les différents éléments de son parcours
- Identifier dans son parcours tous les éléments qui permettent de penser qu'on s'est construit des compétences clés qui vont être celles demandées à un cadre A de la fonction publique et les étayer :
 - Responsabilité
 - Autonomie
 - Esprit d'initiative et capacité d'adaptation
 - Rigueur
 - Connaissance et acceptation de sa place au sein d'une organisation complexe dont capacité à travailler en équipe.
- Montrer sa capacité à incarner les valeurs humanistes que porte le métier d'enseignant.
- Montrer un engagement réel de la motivation en s'appuyant sur des exemples concrets (métier d'engagement) issus en particulier de sa formation.

⇒ Troisième partie consacrée aux mises en situations professionnelles.

Cette partie de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de [l'arrêté fixant les modalités les modalités d'organisation des concours](#).

Constats positifs (pour un peu plus de 50% des candidats) :

Les candidats sont en capacité de faire le lien entre leurs expériences personnelles et les situations présentées. Des réponses pertinentes sont proposées aux membres de jury. Les références aux programmes sont systématiques. Les principes des valeurs de la République et de la laïcité sont connus.

Constats négatifs (pour environ 45% des candidats) :

Les candidats ne sont pas en capacité d'analyser les situations proposées. Les notions en lien avec les valeurs de la République et la laïcité sont méconnues. Le fonctionnement de l'école n'est pas maîtrisé.

Le candidat doit analyser et comprendre les sujets proposés pour en cerner l'enjeu, en dégager une problématique (il faut présenter la difficulté soulevée et sa complexité), proposer des réponses en les justifiant et en s'appuyant à la fois sur les textes réglementaires, les connaissances du système éducatif et l'expérience éventuelle. Il s'agit donc d'une épreuve assez discriminante mais au cours de laquelle faire preuve de « bon sens professionnel » est essentiel.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Des candidats se sont distingués très positivement en adoptant une aptitude à identifier les enjeux éducatifs, en fournissant une illustration pertinente du propos par des exemples issus des stages ou de l'expérience tout en adoptant une mise à distance nécessaire.

Conseils

- Identifier de façon immédiate les grands enjeux sous-jacents.
- Maîtriser les attentes du système éducatif, les devoirs et les droits du professeur des écoles.
- Problématiser la situation et faire preuve de bon sens pour proposer une première réponse.
- Identifier les ressources disponibles permettant de venir en appui de son analyse de la situation ; au besoin, mobiliser les textes réglementaires à bon escient.
- Connaître la charte de la laïcité, les programmes en vigueur et le programme pHARe
- Se positionner de façon claire dans le traitement du cas proposé en argumentant autour des valeurs dont on est porteur en tant qu'agent de la fonction publique et enseignant.
- Effectuer une veille juridique et pédagogique via les sites et publications officiels.

III. Epreuve facultative : « Langues vivantes étrangères »

⇒ **Déroulement de l'épreuve**

- Durée de préparation : 30 minutes
- Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, fourni par le jury, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues ... (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

Remarque : les différentes parties ne sont pas cumulables, ce qui signifie que chacune ne saurait dépasser le temps qui lui est réglementairement imparti, même si le candidat n'a pas utilisé tout ce temps dans une partie qui précède.

⇒ **Première partie**

Le jury a apprécié la qualité des présentations personnelles proposées par un grand nombre des candidats, signe que ceux-ci se sont préparés efficacement pour répondre aux attendus de cette partie. Les bonnes prestations ont su proposer une mise en perspective cohérente et réfléchie du parcours des candidats, ce qui souligne la maturité de leur engagement ainsi que de leur choix de se présenter à ce concours ainsi qu'à cette épreuve.

Si cette présentation a été préparée en amont, le jury a observé que, dans l'ensemble, les candidats ont réussi à communiquer de façon naturelle en parlant sans notes et de manière fluide et naturelle

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

De rares candidats ont perdu un temps précieux lors de la préparation à ré-écrire ce qu'ils avaient préparé et appris par cœur puis ont lu ce texte. Qu'il soit rappelé ici que la lecture ne favorise pas la communication, notamment non verbale, avec le jury et que cette dimension est prise en compte, dans la mesure où il s'agit d'une compétence attendue de la part d'un enseignant. Cette remarque vaut également pour toutes les parties. Par ailleurs, plusieurs candidats ont pu exposer leur présentation dans un format stéréotypé. Si les jurys ont apprécié la préparation de cette partie, ils ont pu regretter un manque de personnalisation du propos.

Il apparaît aussi que, globalement, les candidats gagneront à approfondir et développer la présentation des documents du dossier. La brièveté observée la concernant explique qu'un certain nombre de prestations n'exploitent pas pleinement les 10 minutes et restent essentiellement consacrées à la présentation du candidat (dont on attend, pour citer les textes et pour rappel, qu'il « se [*présente*] rapidement »).

Pour la présentation des documents, un rappel des sources, des titres et du thème est certes incontournable mais insuffisant, en particulier puisque cela relève de la paraphrase.

Les meilleures prestations ont su, par exemple, interroger la dimension et l'intérêt culturels du dossier, anticiper sur la deuxième partie en identifiant les points d'appui ainsi que les difficultés propres au dossier et aux documents, mettre ces derniers en tension en montrant comment ils se répondent, les mettre en perspective avec les programmes, le niveau ainsi que le cycle (et justifier), voire prendre une distance critique nuancée.

Quelques conseils aux candidats :

- Savoir se présenter
- Aller du parcours personnel au parcours professionnel
- Présenter ses motivations et son engagement
- Être en capacité de valoriser ses compétences au service du métier visé
- Savoir présenter des documents
- Savoir décrire chaque document
- Savoir analyser les documents (sens, cycle, exploitation, intérêt pour les élèves, explicitation au niveau des familles, travail avec des partenaires)
- Savoir problématiser et les mettre en perspective : en quoi ces documents mis ensemble permettent aux élèves d'apprendre une LV ? permettent à l'enseignant de réussir ses enseignements en LV ?

⇒ **Seconde partie**

Pour ce qui est de la langue, les candidats sont renvoyés aux remarques faites pour les deux autres épreuves orales d'admission, remarques qui, évidemment, s'appliquent ici concernant cette seconde partie.

Les candidats ont montré qu'ils sont généralement familiers, à des degrés divers, des cycles 2 et 3 ainsi que de leurs attendus. On attirera l'attention sur le fait qu'il ne faut pas négliger non plus le cycle 1, dont la connaissance est essentielle pour aborder certains dossiers, et en particulier ceux qui inviteraient à réfléchir à des approches pour sensibiliser les élèves à la diversité des langues et cultures.

Le jury conseille de relire avec attention les documents d'accompagnement pour les cycles, le guide d'accompagnement pour l'enseignement des langues vivantes étrangères et les programmes. La lecture du CECRL (et le volume complémentaire) est également indispensable.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Cependant il s'agit de garder à l'esprit que, s'il permet de fixer des objectifs pour différentes compétences en définissant des paliers à viser (et permettre l'évaluation de ces compétences), cela ne saurait constituer une mise en œuvre ou une proposition d'exploitation pédagogique. Les références au CECRL doivent venir au contraire les appuyer et les justifier.

Le jury espère que ces lectures aideront en outre à clarifier différents concepts didactiques professionnels (comme les notions de compétences, séance/séquence, objectifs, tâche finale, etc.) dont la maîtrise est incontournable mais qui reste pour certains candidats insuffisante.

Concernant les propositions d'exploitation didactique elles-mêmes, on rappellera qu'une activité ne saurait prendre tout son sens que si elle est associée à un objectif, clairement identifié, qui, lui-même, sera déterminé en fonction d'une tâche finale. L'annonce et l'explicitation de cette dernière devient dès lors un préalable incontournable et la tâche finale doit constituer une des pierres angulaires de la réflexion autour d'une unité d'apprentissage ou activité en amont. À ce titre les liens doivent donc être explicités pour souligner l'adéquation entre la tâche finale et une activité.

Toujours en lien avec la tâche finale, les bonnes prestations ont su aborder la question de l'évaluation, le plus souvent, et à juste titre, sous l'angle formatif, puisque ce processus évaluatif (qui peut prendre des formes diverses, parfois informelles) doit être pris en compte pour guider l'enseignant dans ses choix pédagogiques et didactiques.

D'une manière générale, les prestations pourront gagner en qualité en étant plus finement précisées, et le jury a particulièrement apprécié celles qui explicitent les choix d'enseignements et objectifs d'apprentissages des élèves, et ce d'autant plus lorsqu'ils sont adossés à une connaissance des programmes de cycle.

Les meilleurs candidats sont parvenus en outre à faire le lien avec la question de la prise en compte de tous les profils d'élèves et la gestion des hétérogénéités.

On terminera sur le chapitre de la mise en œuvre de propositions d'exploitation pédagogique par diverses remarques tirées de l'expérience de cette session, qui devraient permettre d'améliorer la pertinence, avérée, des prestations. Lorsque le dossier s'y prête (par exemple lorsqu'il contient des chansons, des comptines ou des poèmes), les candidats veilleront à intégrer des activités de phonologie (travail sur le rythme, l'intonation, la découverte et la familiarisation avec les phonèmes), notamment au travers des activités (scénarisées et inscrites dans une démarche actionnelle) qui pourront reposer sur la répétition. En complément, une gamme variée d'activités, qui s'appuieront éventuellement sur le numérique, permettra de diversifier les modes de découverte et d'apprentissage du lexique (notamment pour la phonologie) afin de faciliter la mémorisation des élèves.

Quelques conseils aux candidats :

Au regard du référentiel de compétences de PE, mettre en exergue :

- La conception de séance et sa mise en œuvre (objectifs, place dans la séquence, outils et méthodes) en cohérence avec les documents du corpus,
- La mise en perspective de la séance et les effets sur les élèves,
- L'évaluation des acquis des élèves.

Communication

- Construire son propos, le structurer,
- Faire référence aux textes officiels (recommandations, programmes, ...),
- Expliciter les idées (séance, séquences),

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

- S'autoriser à avoir un regard critique sur les documents du corpus,
- L'évaluation des acquis des élèves.

⇒ Troisième partie

Concernant cette troisième partie, il a semblé pertinent et utile de revenir en particulier sur la maîtrise de la langue étrangère retenue. C'est en effet très souvent ici que le jury a pu pleinement juger de sa maîtrise par le candidat qui n'a pas pu préparer cette partie de l'épreuve en amont, comme pour sa présentation dans la première partie.

D'une manière générale, les candidats en ont une maîtrise globalement satisfaisante. Les très bons candidats ont su allier bonne maîtrise de la langue retenue et des réponses pertinentes et développées. Le jury tient à rappeler que pour chaque partie de l'épreuve, et en particulier les deux en langue étrangère, l'évaluation porte sur ces deux aspects qui ne sont pas appréciés séparément. Ainsi, un candidat bilingue ne saurait espérer avoir une note correcte si son propos n'est pas convaincant sur les plans didactique et pédagogique et, à l'inverse, un candidat doit être en mesure de s'exprimer clairement et avec un certain degré de correction s'il veut pouvoir exposer ses (bonnes) idées.

Ainsi, certains candidats ont pu être pénalisés par un niveau en langue qui ne leur a pas permis de formuler avec suffisamment de clarté ou de correction leur pensée, voire, et c'est plus problématique, communiquer car ils ne comprenaient pas toujours les questions.

Le jury souhaite ici préciser les attentes et formuler des pistes qui pourront aider les candidats à progresser en langue. Il convient en effet de remarquer que cette troisième partie suppose bien un entraînement régulier au cours de la préparation, notamment au travers de mises en situation mais aussi d'une exposition à la langue. C'est en pratiquant aussi régulièrement que possible que les candidats pourront progresser dans la maîtrise de la langue.

Pour cette épreuve, on vise le niveau B2. Les candidats pourront se reporter aux grilles d'évaluation pour le baccalauréat disponibles sur Eduscol pour connaître la définition des attendus pour chaque palier. On se bornera ici à reproduire ceux du niveau B2. Sur le plan linguistique, le candidat sera ainsi capable de « *produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations* » et, par ailleurs, « *la prononciation et l'accentuation peuvent subir l'influence d'autres langues mais l'impact sur la compréhension est négligeable. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu* ».

Il est attendu en outre, et c'est vrai également pour la partie en français, que les candidats fassent la démonstration d'une réelle compétence de communication, ce qui implique qu'ils soient capables « *[d'argumenter] et chercher à convaincre* » et de « *réagir avec pertinence et relancer la discussion, y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects (inter)culturels* »

Pour aider les candidats à évoluer vers ce palier en termes de compétences linguistiques, le jury souhaite mettre en garde contre certaines erreurs couramment commises, et en premier lieu celles qui pourraient nuire à la clarté du propos. Pour cette catégorie, on donnera comme exemples une maîtrise insuffisante du système des temps, de l'aspect et de la modalité ou un manque de maîtrise du système des pronoms (personnels, possessifs) et adjectifs/déterminants possessifs.

Rapport de jury CRPE 2023 – Académie de Normandie

Il a été également relevé des erreurs concernant des structures simples et/ou courantes qu'on cherchera à réduire en nombre ; on peut citer par exemple :

- la maîtrise des accords et le respect du genre (il peut y en avoir trois, masculin, féminin, neutre) ou du nombre (pour certaines langues, des catégories grammaticales peuvent être invariables contrairement au français – par exemple les adjectifs en anglais). On rappellera de plus que, à l'oral, les flexions pour le pluriel, souvent silencieuses en français, peuvent être prononcées (comme les -s finaux) ;
- la forme négative.

Concernant le lexique, les candidats pourront s'assurer de maîtriser des termes dont on peut facilement anticiper qu'ils feront bon usage le jour de l'épreuve (termes didactiques notamment). On soulignera également qu'être capable d'utiliser une périphrase, de reformuler, etc., pour contourner une difficulté lexicale, est une compétence qui sert l'efficacité de la communication et qui peut être travaillée.

On veillera enfin à acquérir une maîtrise de la prononciation des mots courants, qui peut aussi se préparer en amont, en se méfiant particulièrement des mots transparents (par exemple culture, society, diversity).

Quelques conseils aux candidats :

- S'appuyer sur les informations délivrées aux temps 1 et 2 pour expliciter les idées et développer sa capacité à s'inscrire dans des échanges professionnels.
- Valoriser ses compétences déjà acquises au service de la fonction visée, pour répondre aux questions (transversalité, interdisciplinarité)
- Rebondir sur la question pour construire son propos et apporter une réponse claire

Communication

- Maîtriser en LVE des références didactiques et pédagogiques pour illustrer les propos
- La communication des idées, les développer, argumenter (à titre individuel, au sein d'une équipe).
- Savoir synthétiser une idée et faire du lien avec la pratique de classe en maternelle/en élémentaire.

Par ailleurs, il est vivement conseillé aux candidats de prévoir une montre ou un chronomètre afin de bien gérer le temps de l'épreuve.

D'une façon générale sur l'ensemble de l'épreuve, les jurys ont pu apprécier :

- des candidats motivés et préparés à l'épreuve, même si elle est facultative,
- des candidats qui ont pu, par leur posture corporelle, montrer leurs difficultés (grimaces, petits sourires, ...) mais qui sont restés concentrés et se sont accrochés aux échanges montrant ainsi leur motivation et leur engagement,